

COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES ET NOTES ANNEXES

➤ Compte de résultat consolidé	p. 2
➤ Etat des autres éléments du résultat global consolidé	p. 3
➤ Etat de la situation financière	p. 4
➤ Tableau des flux de trésorerie	p. 6
➤ Variations des capitaux propres consolidés	p. 7
➤ Notes annexes aux comptes consolidés semestriels	p. 8

Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en millions d'euros et arrondis au million le plus proche. De façon générale, les valeurs présentées dans les comptes consolidés et notes annexes sont arrondies à l'unité la plus proche. Par conséquent, la somme des montants arrondis peut présenter des écarts non significatifs par rapport au total reporté. Par ailleurs, les ratios et écarts sont calculés à partir des montants sous-jacents et non à partir des montants arrondis.

Compte de résultat consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	1er semestre 2021	1er semestre 2022
Chiffre d'affaires	4	824	1 725
Charges d'exploitation	4	(944)	(1 520)
Excédent Brut d'Exploitation courant	4	(120)	205
Amortissements		(118)	(107)
Résultat d'Exploitation courant		(239)	99
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	5	(213)	(27)
Résultat d'Exploitation après résultats des mises en équivalence		(451)	72
Produits et charges non courants	6	585	25
Résultat opérationnel		134	97
Résultat financier	9	(53)	(32)
Impôts sur les résultats	10	3	(25)
Résultat net des activités poursuivies		84	40
Résultat net des activités non poursuivies	3	(14)	-
Résultat net de la période		69	40
• Dont part du Groupe		67	32
Liée aux activités poursuivies		81	32
Liée aux activités non poursuivies		(14)	-
• Dont part des Intérêts minoritaires		3	8
Liée aux activités poursuivies		3	8
Liée aux activités non poursuivies		-	-
Résultat de base par action (en euros)			
Résultat net des activités poursuivies - par action		0,18	(0,01)
Résultat net des activités non poursuivies - par action		(0,05)	-
Résultat net - Part du Groupe par action		0,12	(0,01)
Résultat dilué par action (en euros)			
Résultat net dilué des activités poursuivies - par action		0,18	(0,01)
Résultat net dilué des activités non poursuivies - par action		(0,05)	-
Résultat net dilué - Part du Groupe par action	11	0,12	(0,01)

Etat des autres éléments du résultat global consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	1er semestre 2021	1er semestre 2022
Résultat net de la période		69	40
Ecarts de conversion	11	82	207
Partie efficace des profits et pertes sur instruments financiers de couverture	11	7	53
Ecarts de conversion relatifs aux activités non poursuivies	11	-	-
Eléments recyclables ultérieurement en résultat		89	261
Variation de la juste valeur des titres non consolidés	11	(45)	26
Gains et pertes actuariels sur les engagements sociaux à prestations définies	11	3	6
Eléments non recyclables en résultat		(42)	32
Autres éléments du résultat global après impôt		48	293
Résultat global de la période		117	334
• Dont part du Groupe		113	310
• Dont part des Intérêts minoritaires		3	24

Etat de la situation financière

Actif

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Déc. 2021 (*)	Juin 2022
Ecart d'acquisition	7	2 053	2 130
Immobilisations incorporelles	7	3 112	3 203
Immobilisations corporelles	7	230	235
Droits d'utilisation	7	318	344
Titres mis en équivalence	5	898	918
Actifs financiers non courants	9	595	809
Immobilisations financières		1 494	1 726
Actifs d'impôts différés		192	193
Actifs sur contrats non courants	4	289	307
Autres actifs non courants		3	3
Actifs non courants		7 691	8 142
Stocks	4	9	11
Clients	4	697	859
Autres actifs courants	4	256	288
Actifs financiers courants	9	45	32
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9	1 666	1 298
Actifs destinés à être cédés	3	406	417
Actifs courants		3 079	2 904
TOTAL ACTIF		10 769	11 046

(*) Montants retraités dans le cadre de l'allocation provisoire du prix d'acquisition des activités Lifestyle de Ennismore Holdings Limited acquises en 2021 (voir Note 7.1).

Passif

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Déc. 2021 (*)	Juin 2022
Capital	11	786	789
Primes et réserves	11	2 412	2 756
Résultat de l'exercice		85	32
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires		3 283	3 577
Titres subordonnés à durée indéterminée	11	1 000	1 000
Capitaux propres part Groupe		4 283	4 577
Intérêts minoritaires	11	315	313
Capitaux propres		4 597	4 890
Dettes financières non courantes	9	2 572	2 585
Dettes de loyers non courantes	9	263	291
Passifs d'impôts différés		561	574
Provisions non courantes	8	63	64
Engagements de retraites et assimilés		56	53
Passifs sur contrats non courants	4	23	32
Passifs non courants		3 537	3 599
Dettes financières courantes	9	630	389
Dettes de loyers courantes	9	90	89
Provisions courantes	8	282	284
Fournisseurs	4	441	467
Autres passifs courants	4	559	593
Passifs sur contrats courants	4	159	221
Passif au titre des programmes de fidélité	4	180	234
Passifs destinés à être cédés	3	294	279
Passifs courants		2 635	2 557
TOTAL PASSIF		10 769	11 046

(*) Montants retraités dans le cadre de l'allocation provisoire du prix d'acquisition des activités Lifestyle de Ennismore Holdings Limited acquises en 2021 (voir Note 7.1).

Tableau des flux de trésorerie

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	1er semestre 2021	1er semestre 2022
Excédent Brut d'Exploitation courant	4	(120)	205
Intérêts reçus / (payés)	9	(40)	(40)
Impôts sur les sociétés payés		(6)	(31)
Charges et produits non décaissés dans l'excédent brut d'exploitation		29	15
Dividendes reçus		-	8
Marge Brute d'Autofinancement d'exploitation courante		(137)	157
Diminution / (Augmentation) du besoin en fonds de roulement	4	(55)	(151)
Diminution / (Augmentation) des actifs et passifs sur contrats	4	(1)	118
Flux de trésorerie des activités opérationnelles courantes		(192)	123
Flux de trésorerie relatifs aux produits et charges non courants		(55)	(24)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles (A)		(248)	99
Acquisitions de filiales, nets de la trésorerie acquise		(21)	(3)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(20)	(29)
Acquisitions de titres mises en équivalence et actifs financiers non courants		(212)	(108)
Prêts octroyés à des tiers		(9)	(5)
Produits de cessions de filiales, nets de la trésorerie cédée		249	9
Flux de Trésorerie liés aux flux d'investissement (B)		(13)	(136)
Augmentation / (Réduction) de droits donnant accès au capital		(1)	(1)
Acquisition d'intérêts minoritaires		-	(19)
Rémunérations versées aux porteurs de titres subordonnés à durée indéterminée	11	(35)	(35)
Dividendes payés		(1)	(8)
Emissions d'emprunts		356	971
Remboursements d'emprunts		(815)	(1 222)
Remboursement de la dette de loyers (hors intérêts)		(44)	(36)
Variation des autres dettes financières		(9)	(1)
Flux de trésorerie des activités de financement (C)		(549)	(351)
Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie (D) = (A) + (B) + (C)		(810)	(388)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		2 419	1 658
Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie		(810)	(388)
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie détenue		(10)	14
Retraitements de juste valeur sur la trésorerie détenue		15	-
Reclassement de la variation de trésorerie des groupes d'actifs destinés à être cédés		(9)	(4)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		1 605	1 279

Variations des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Nombre d'actions	Capital	Primes	Ecart de conversion	Réserves consolidées	Capitaux propres Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Solde au 1er janvier 2021	261 382 728	784	1 675	(481)	2 120	4 098	66	4 164
Augmentation de capital	456 316	1	0	-	(2)	(1)	(0)	0
Dividendes distribués	-	-	-	-	0	0	(1)	(1)
Paiements fondés en action	-	-	-	-	18	18	-	18
Titres subordonnés à durée indéterminée	-	-	-	-	(35)	(35)	-	(35)
Variations de périmètre	-	-	-	-	0	0	0	1
Transactions avec les actionnaires	456 316	1	0	-	(18)	(17)	(1)	(16)
Résultat net de la période	-	-	-	-	67	67	3	69
Autres éléments du résultat global	-	-	-	81	(34)	47	1	48
Résultat global	-	-	-	81	33	113	3	117
Solde au 30 Juin 2021	261 839 044	786	1 675	(400)	2 134	4 195	69	4 264

(en millions d'euros)	Nombre d'actions	Capital	Primes	Ecart de conversion	Réserves consolidées	Capitaux propres Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Solde au 1er janvier 2022 retraité (*)	261 856 268	786	1 675	(229)	2 051	4 283	315	4 597
Augmentation de capital	1 139 946	3	(0)	-	(3)	0	0	0
Actions propres	-	-	-	-	(1)	(1)	-	(1)
Dividendes distribués	-	-	-	-	-	-	(8)	(8)
Paiements fondés en action	-	-	-	-	22	22	-	22
Titres subordonnés à durée indéterminée	-	-	-	-	(35)	(35)	-	(35)
Variations de périmètre	-	-	-	-	(5)	(5)	(16)	(21)
Autres variations	-	-	-	-	3	3	(1)	2
Transactions avec les actionnaires	1 139 946	3	(0)	-	(19)	(16)	(25)	(41)
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	32	32	8	40
Autres éléments du résultat global	-	-	-	192	86	278	15	293
Résultat global	-	-	-	192	118	310	24	334
Solde au 30 Juin 2022	262 996 214	789	1 675	(37)	2 150	4 577	313	4 890

(*) Montants retraités dans le cadre de l'allocation provisoire du prix d'acquisition des activités Lifestyle de Ennismore Holdings Limited acquises en 2021 (voir Note 7.1).

Notes annexes aux comptes consolidés semestriels

Note 1. Base de préparation	9
Note 2. Faits marquants de la période.....	11
Note 3. Structure du Groupe.....	13
Note 4. Données opérationnelles courantes	16
Note 5. Participations mises en équivalence.....	21
Note 6. Données opérationnelles non courantes.....	22
Note 7. Immobilisations incorporelles et corporelles.....	23
Note 8. Provisions.....	27
Note 9. Financement et instruments financiers	28
Note 10. Impôts sur les bénéfices	33
Note 11. Capitaux propres.....	34
Note 12. Eléments non comptabilisés et parties liées	36

Note 1. Base de préparation

Les comptes consolidés semestriels du Groupe Accor au 30 juin 2022 ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 27 juillet 2022.

1.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés semestriels sont établis conformément aux dispositions de la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire. S'agissant de comptes intermédiaires résumés, ils ne comportent pas toutes les informations et notes annexes requises pour l'établissement des comptes consolidés annuels. Ils doivent donc être lus en relation avec les comptes consolidés annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Les principes comptables retenus sont identiques à ceux appliqués sur l'exercice précédent, à l'exception des évolutions normatives obligatoires à compter du 1^{er} janvier 2022 décrites ci-après. Les principes d'évaluation spécifiques aux arrêtés intermédiaires sont décrits en Note 4.5 pour les avantages au personnel et en Note 10 pour l'impôt sur les résultats.

1.2 Evolution du référentiel comptable

1.2.1 Nouveaux textes applicables

L'application des amendements à la norme IAS 37 *Coûts d'exécution à prendre en compte pour déterminer si un contrat est déficitaire*, obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2022, n'a pas eu d'incidence significative sur les comptes consolidés semestriels du Groupe. Ils précisent que les coûts d'exécution d'un contrat correspondent aux coûts incrémentaux, tels que les coûts directs de main-d'œuvre, et à une allocation de coûts se rattachant directement au contrat.

Le Groupe poursuit ses travaux de recensement et d'analyse des contrats concernés par la décision définitive du Comité d'interprétations des IFRS (« IFRS IC ») sur les coûts de configuration et d'adaptation des contrats de SaaS (« Software as a Service ») afin d'en apprécier les impacts sur ses comptes consolidés. Les contrats visés permettent d'accéder, via une connexion internet à des fonctionnalités logicielles hébergées sur une infrastructure opérée par un fournisseur externe. Les coûts de configuration et d'adaptation doivent être comptabilisés en charges d'exploitation au moment où ces travaux sont effectués. Toutefois, dans le cas où la prestation de configuration et d'adaptation ne constitue pas une prestation distincte du service de SaaS, les paiements effectués sont comptabilisés en charge constatée d'avance, puis constatés en charge d'exploitation sur la durée du contrat de SaaS. En outre, les coûts encourus pour la création d'un code logiciel additionnel, séparé du SaaS et contrôlé par le Groupe, sont à comptabiliser en immobilisations incorporelles.

1.2.2 Futures normes, amendements de normes et interprétations

Le Groupe n'a pas appliqué de normes, amendements de normes ou interprétations applicables par anticipation à compter du 1^{er} janvier 2022, qu'ils soient ou non adoptés par l'Union européenne.

1.3 Recours à des estimations et au jugement

La préparation des états financiers consolidés semestriels conduit la direction à effectuer des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur le montant des actifs et passifs reconnus à la date de clôture, le montant des produits et charges de la période, et les notes fournies en annexe. La direction doit également faire preuve de jugement pour appliquer les principes comptables du Groupe. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Les estimations et hypothèses utilisées sont réexaminées de façon continue, sur la base de l'expérience passée et de toutes autres informations jugées comme déterminantes au regard de l'environnement et des circonstances.

Les éléments nécessitant des estimations présentant un caractère significatif ou un degré de jugement important pour l'établissement des comptes consolidés semestriels sont principalement :

- La durée d'utilité des actifs corporels et incorporels,
- L'évaluation à la juste valeur des éléments du prix d'acquisition et des actifs incorporels acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises,
- L'évaluation des valeurs recouvrables des écarts d'acquisition et autres actifs non courants,
- L'évaluation des valeurs recouvrables des participations mises en équivalence,
- L'estimation de la durée des contrats de location et l'évaluation de la dette de loyers,
- L'évaluation des contreparties variables issues des contrats conclus avec les propriétaires hôteliers,
- L'évaluation des perspectives de profits futurs disponibles pour l'utilisation des impôts différés actifs,
- L'évaluation de la juste valeur des actifs financiers,
- L'évaluation des provisions.

1.4 Risque climatique

Pour la préparation de ses états financiers, le Groupe a pris en compte les conséquences du changement climatique et de la transition vers une économie décarbonée. Il n'y a pas eu d'impact significatif sur les jugements et estimations retenus par la Direction pour l'élaboration des comptes consolidés semestriels clos le 30 juin 2022.

La direction a retenu dans son plan d'affaires une hypothèse de sortie de crise cohérente avec les tendances macroéconomiques issues d'études de marché indépendantes. Ces études intègrent une réduction des voyages internationaux à moyen terme, en particulier des voyages d'affaires. Les entreprises engagées sur une trajectoire de réduction des émissions de carbone pourront être amenées à diminuer les déplacements professionnels de leurs collaborateurs.

En accord avec sa stratégie visant à réduire ses émissions de gaz à effet de serre pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, le 18 novembre 2021, le Groupe a émis une dette obligataire indexée sur ses objectifs de développement durable (Sustainability-Linked Bond). Le coupon de la dette est indexé sur les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre du Groupe et des hôtels de son réseau. Au 30 juin 2022, Accor a considéré que ces objectifs seraient respectés dans la détermination du taux d'intérêt effectif de la dette.

Note 2. Faits marquants de la période

2.1 Impacts de la crise sanitaire Covid-19

Impacts sur les activités du Groupe

Le premier semestre 2022 a été marqué par un rebond significatif de l'activité du Groupe après deux années de crise sanitaire qui ont lourdement affecté l'industrie du tourisme et de l'hôtellerie. Cette reprise est le fruit d'un retour de la clientèle d'affaires et de loisirs domestique, et de la réouverture des frontières entraînant une accélération de la reprise de la clientèle internationale. Elle s'accompagne d'une forte hausse des prix, tirée par la demande et accentuée par l'inflation. Le « RevPAR » (revenu par chambre disponible) des hôtels du réseau est en recul de seulement 11% par rapport au niveau de 2019, à comparer avec la baisse de 60% enregistrée sur le premier semestre 2021. Le taux d'occupation des hôtels, en augmentation régulière, s'établit à 55 % (contre 34 % sur le premier semestre 2021). Il est passé de 47% sur le premier trimestre à 62% sur le second.

Sur le semestre, le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 1 725 millions d'euros, en hausse de 109% par rapport au chiffre d'affaires de 824 millions d'euros de la période comparative. Il est en recul de seulement 10,5% par rapport au chiffre d'affaires de 1 926 millions d'euros du premier semestre 2019, retenu par le Groupe comme étant une période de référence.

Gestion de la liquidité et continuité d'exploitation

Au 30 juin 2022, Accor dispose d'une structure financière stable, avec une position nette de trésorerie et équivalents de trésorerie de 1 279 millions d'euros, après avoir procédé au remboursement de ses deux emprunts obligataires de 60 millions d'euros et de 150 millions de francs suisses, émis en 2014, et arrivés à échéance respectivement en février et juin 2022 (voir Note 9.2). Le Groupe dispose également d'une ligne de crédit bancaire non tirée pour un montant de 1 200 millions d'euros, ayant pour échéance juin 2025 (pour 1 114 millions) et juin 2024 (pour 86 millions). Le Groupe a décidé de ne pas renouveler sa ligne de 560 millions d'euros qui est arrivée à échéance en mai 2022.

Dans l'hypothèse prudente d'une consommation de trésorerie d'exploitation équivalente à celle des 12 derniers mois, la position nette de trésorerie et équivalents de trésorerie du Groupe est largement suffisante pour couvrir au moins 12 mois d'exploitation. A la date d'arrêté des comptes semestriels au 30 juin 2022, le Groupe a conclu qu'il n'existait pas d'incertitude significative susceptible de remettre en cause le principe de continuité d'exploitation pour, au moins, les 12 mois à venir.

Autres impacts sur les comptes consolidés semestriels

Accor a effectué une revue de la valeur recouvrable de ses actifs non courants (voir Note 7.3). Le Groupe n'a pas identifié d'élément nécessitant de réaliser des tests de dépréciation pour ses écarts d'acquisition et ses marques. Une analyse a été menée, au cas par cas, pour les contrats de gestion hôtelière et les participations mises en équivalence, sans impact significatif sur les comptes consolidés semestriels.

Par ailleurs, Accor n'a pas identifié d'élément indiquant une évolution significative du risque de crédit de ses principaux clients depuis le 31 décembre 2021, ni de faits ou de circonstances qui viendraient remettre en cause la recouvrabilité de ses impôts différés actifs.

2.2 Conflit en Ukraine

L'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022 n'a pas d'incidence significative pour Accor. Le Groupe opère 7 hôtels en Ukraine, sous contrat de gestion ou de franchise, dont 5 sont encore ouverts le 30 juin 2022. Ces hôtels accueillent des collaborateurs, leurs familles, des ONG ainsi que des médias internationaux.

Le Groupe a mobilisé des équipes en Pologne, Hongrie et Roumanie pour accueillir les populations quittant l'Ukraine. Il a également mis en place des mécanismes de financement d'actions de solidarité au travers de l'initiative All Heartist et Accor Solidarity.

Le 7 mars 2022, Accor a suspendu :

- Les ouvertures prévues et son développement en Russie,
- Les partenariats mis en place avec des entreprises russes dans le cadre du programme de fidélité ALL,
- Toutes les obligations contractuelles vis-à-vis de propriétaires sous sanctions internationales.

Au 30 juin 2022, le Groupe opère 57 hôtels en Russie qui représentent environ 1% de son réseau mondial.

2.3 Autres faits marquants

Les autres faits marquants de la période sont :

- L'acquisition du Lido en février 2022 (voir Note 3.1.1),
- La cession de la filiale ResDiary en échange de titres de la société Reef Technology Inc. en juin 2022, suivie d'une acquisition complémentaire de titres, portant la participation d'Accor à 4,92% du capital de Reef Technology Inc. (voir Note 3.1.2),
- L'acquisition de la part résiduelle de 50% dans Orient Express SAS en juin 2022 (voir Note 3.1.3).

Note 3. Structure du Groupe

3.1 Evolution du périmètre de consolidation

3.1.1 Acquisition de la période

Le 9 février 2022, Accor a acquis la Société d'Exploitation et de Gestion de Spectacles de Music Halls Internationaux (« SEGSMHI »), dont l'activité principale consiste en l'exploitation de la salle de spectacles « Le Lido » à Paris. Cette transaction permet au Groupe d'augmenter son offre d'hospitalité notamment auprès des membres de son programme de fidélité ALL.

Le prix d'acquisition s'élève à un euro symbolique. Sur la base d'une situation nette acquise de 9 millions d'euros, comprenant notamment la marque Lido valorisée à 3 millions d'euros, le Groupe a reconnu un écart d'acquisition provisoire négatif de 9 millions d'euros. Ce dernier a été comptabilisé en produits et charges non courants dans le compte de résultat de la période, et reflète principalement les coûts futurs que le Groupe devra engager pour restructurer et moderniser la salle de spectacle. L'affectation du prix d'acquisition sera finalisée dans le délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition.

Cette opération a entraîné un encaissement de 14 millions d'euros (comprenant la trésorerie acquise) dans le tableau des flux de trésorerie consolidé du semestre.

3.1.2 Cession de la période

Le 21 juin 2022, Accor a cédé 100% des titres de sa filiale ResDiary, spécialisée dans les outils de réservation et d'optimisation de gestion des tables pour les restaurants, à la société Reef Technology Inc., en échange d'actions émises par cette dernière d'une valeur de 85 millions de dollars (81 millions d'euros).

Reef Technology Inc. est un opérateur immobilier américain spécialisé dans les parkings et les cuisines dédiées à la livraison (« Dark kitchen »). Il optimise et transforme les espaces ouverts en lieux polyvalents pour aider les sociétés de services à la demande dans leur développement.

Le résultat global de cession de ResDiary, présenté en éléments non courants dans le compte de résultat consolidé de la période, s'élève à 53 millions d'euros. Il est calculé par différence entre :

- D'une part, la juste valeur de la participation cédée de 81 millions d'euros, ajustée de la reprise en résultat des pertes de change recyclables constatées en autres éléments du résultat global pour (4) millions d'euros, et
- D'autre part, l'actif net comptable de ResDiary, tel que reconnu dans les états financiers du Groupe à la date de cession, pour 24 millions d'euros.

Accor a, par ailleurs, participé à la levée de fonds de Reef Technology Inc. à hauteur de 75 millions de dollars (soit 71 millions d'euros). A l'issue de ces deux opérations, le Groupe détient 4,92% du capital de la société pour un total de 160 millions de dollars (152 millions d'euros). Cet investissement est comptabilisé en titres de participation non consolidés évalués à la juste valeur par autres éléments du résultat global.

Ces opérations ont entraîné un décaissement de 77 millions d'euros (net de la trésorerie cédée) dans le tableau des flux de trésorerie consolidé du semestre.

3.1.3 Autres opérations

Acquisition des minoritaires de Orient Express SAS

Le 8 juin 2022, Accor, qui détenait 50% plus une action du capital de la société Orient Express SAS, a acquis la tranche résiduelle détenue par SNCF Voyageurs SA pour un montant de 19 millions d'euros, portant ainsi sa participation à 100% du capital et des droits de vote de la société. Cette opération permettra au Groupe de gagner en flexibilité dans le développement de cette marque légendaire.

Cette transaction est sans incidence sur le contrôle de la société qui est consolidée par intégration globale dans les comptes du Groupe depuis 2018. S'agissant d'une transaction entre actionnaires, l'écart entre le prix d'acquisition des titres (19 millions d'euros) et la quote-part complémentaire de capitaux propres consolidés acquise (16 millions d'euros) a été constaté en réduction des Capitaux propres – part Groupe.

Cette opération a entraîné un décaissement de 19 millions d'euros dans le tableau des flux de trésorerie consolidé du semestre.

Négociations en vue de la cession d'une participation de 10,8% dans Ennismore

Le 21 juin 2022, Accor a annoncé être entré en négociations exclusives en vue de céder une participation de 10,8% dans sa filiale Ennismore, opérateur hôtelier Lifestyle détenu à 66,67%, et issu du rapprochement avec Ennismore Holdings Ltd (« EHL ») en octobre 2021, à un consortium qatari pour un montant de 185 millions d'euros. L'opération envisagée prévoit l'apport préalable à Ennismore des participations du Groupe dans les sociétés Rixos, opérateur hôtelier spécialiste du « All-Inclusive » au Moyen-Orient détenu à 70%, et Paris Society, acteur de la restauration, de l'événementiel et du divertissement haut de gamme. A la date de l'opération, Paris Society sera détenu à hauteur de 93,5% après exercice de l'option détenue par le Groupe lui permettant d'acquérir une tranche complémentaire de 45% et d'en prendre le contrôle.

A l'issue de la transaction, Ennismore regroupera l'ensemble des activités hôtelières Lifestyle et Loisirs du Groupe. Accor devrait conserver une participation majoritaire de 62,2% dans Ennismore, les actions restantes seront détenues par EHL et les nouveaux investisseurs.

Au 30 juin 2022, Ennismore comprend un collectif unique de marques Lifestyle de premier plan, dont 21c Museum Hotel, 25hours, Delano, Gleneagles, Hyde, Jo&Joe, Mama Shelter, Mondrian, Morgans Originals, SLS, SO/ et The Hoxton. Le nouvel ensemble devrait comprendre plus de 130 hôtels présents dans près de 40 pays, avec plus de 275 restaurants & bars.

La réalisation de l'opération devrait intervenir au cours du second semestre 2022.

3.2 Actifs destinés à être cédés et activités non poursuivies

Au 30 juin 2022, les actifs destinés à être cédés et passifs associés se détaillent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Déc. 2021		Juin 2022	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
SCI Sequana	402	294	416	279
Autres	3	-	1	0
Total	406	294	417	279

Projet de cession-bail du siège social du Groupe

Au 30 juin 2022, l'entité SCI Sequana, qui porte le siège social du Groupe à Issy-Les-Moulineaux ainsi que la dette associée, a été maintenue en actifs destinés à être cédés.

Dans un contexte de fortes incertitudes qui a touché l'ensemble des transactions immobilières en Ile-de-France, les discussions engagées en juin 2020 avec des investisseurs potentiels n'ont pas encore abouti, mais se poursuivent encore. Le Groupe demeure activement engagé dans son plan de cession. Accor estime que l'aboutissement de ce projet, qui a été retardé par des circonstances indépendantes de son contrôle, est toujours hautement probable et que les critères de classement en actifs destinés à être cédés, énoncés par la norme IFRS 5 *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, sont toujours respectés.

Au 30 juin 2022, la comparaison de la valeur comptable du groupe d'actifs avec sa juste valeur nette des frais de cession ne fait apparaître aucune perte de valeur.

Note 4. Données opérationnelles courantes

4.1 Information sectorielle

En application de la norme IFRS 8 *Secteurs opérationnels*, l'information sectorielle présentée est établie sur la base des données de gestion interne communiquées au Comité exécutif, principal décideur opérationnel du Groupe.

Les secteurs opérationnels d'Accor se décomposent comme suit :

- **Cinq segments « Management & Franchise »** – L'activité de gestion et de franchise d'hôtels repose sur la collecte de redevances facturées aux propriétaires hôteliers. Elle comprend également les commissions perçues sur les achats centralisés. Sa performance est présentée sur les cinq zones géographiques suivantes :
 - Europe du Sud (comprenant la France),
 - Europe du Nord (comprenant le Royaume-Uni et l'Allemagne),
 - Asie-Pacifique qui regroupe les hubs Asie du Sud-Est, « Grande Chine » et Pacifique,
 - Amériques qui regroupe les hubs Amérique du Nord, Centrale et Caraïbes et Amérique du Sud,
 - Inde, Moyen-Orient, Afrique et Turquie.
- **Segment « Services aux propriétaires »** – Il regroupe l'ensemble des services rendus par la Division Sales, Marketing, Distribution et Loyalty (activités de vente, marketing et distribution, programme de fidélité) ainsi que les services partagés et les refacturations de coûts encourus pour le compte des propriétaires hôteliers.
- **Segment « Actifs hôteliers & autres »** – Il comprend les activités qui ne font pas partie du cœur de métier d'opérateur hôtelier du Groupe :
 - Actifs hôteliers – Il s'agit de l'activité de propriétaire exploitant, quel que soit le mode de détention des hôtels (en propriété et en location), comprenant la vente de prestations d'hébergement et de restauration aux clients ainsi que la gestion du portefeuille d'actifs (conception, construction, rénovation et maintenance des hôtels),
 - Trois activités exercées en Asie Pacifique, AccorPlus (programme de cartes de réduction), Accor Vacation Club (activité de timeshare) et Strata (activité de distribution de chambres et de gestion de parties communes d'hôtels),
 - Et, depuis début 2021, les nouvelles activités développées par le Groupe, principalement à travers des opérations de croissance externe (services digitaux, location de résidences privées de luxe, ventes digitales, services de réservation hôtelière et services de conciergerie).

4.1.1 Chiffre d'affaires détaillé

<i>(en millions d'euros)</i>	1er semestre 2021	1er semestre 2022
Europe du Sud	41	115
Europe du Nord	24	105
Asie Pacifique	43	58
Amériques	31	81
Inde, Moyen-Orient, Afrique et Turquie	24	75
Management & Franchise	163	434
Services aux propriétaires	383	842
HotelServices	545	1 276
Actifs hôteliers & autres	281	462
Holding/Éliminations	(3)	(14)
Chiffre d'affaires	824	1 725

Le chiffre d'affaires réalisé en France s'élève à 261 millions d'euros sur le premier semestre 2022.

4.1.2 Excédent Brut d'Exploitation détaillé

<i>(en millions d'euros)</i>	1er semestre 2021	1er semestre 2022
Europe du Sud	24	87
Europe du Nord	4	71
Asie Pacifique	21	30
Amériques	(6)	52
Inde, Moyen-Orient, Afrique et Turquie	11	57
Management & Franchise	55	297
Services aux propriétaires	(133)	(89)
HotelServices	(78)	208
Actifs hôteliers & autres	25	58
Holding/Éliminations	(66)	(60)
Excédent Brut d'Exploitation	(120)	205

4.2 Charges d'exploitation

<i>(en millions d'euros)</i>	1er semestre 2021	1er semestre 2022
Coût des marchandises vendues	(25)	(33)
Charges de personnel	(376)	(483)
Charges de personnel refacturées aux propriétaires	(192)	(418)
Loyers variables sur biens immobiliers	(7)	(30)
Energie, entretien et maintenance	(20)	(29)
Taxes d'exploitation	(15)	(28)
Autres charges d'exploitation	(308)	(497)
Charges d'exploitation	(944)	(1 520)

L'augmentation des charges de personnel sur le semestre s'explique par l'effet combiné de la reprise d'activité, la réouverture des hôtels et la fin des aides gouvernementales.

Les coûts de personnel encourus pour le compte des propriétaires dans le cadre de la gestion hôtelière (et intégralement refacturés à ces derniers) augmentent principalement en Amérique du Nord, traduisant la forte reprise d'activité sur cette zone avec la réouverture de la quasi-totalité des hôtels.

La hausse des charges de loyers immobiliers, correspondant à la part variable des loyers des actifs hôteliers exploités sous contrats de location et indexée sur leur performance, concerne essentiellement le Brésil.

Les autres charges d'exploitation, principalement composées des coûts de marketing, des dépenses de publicité et de promotion, des coûts de distribution et des coûts informatiques, augmentent en lien avec la reprise de l'activité, même si le Groupe poursuit ses efforts en termes de contrôle des coûts. Ce poste comprend également les coûts engagés et intégralement refacturés au titre du contrat de gestion de résidences hôtelières pour la Coupe du Monde de football au Qatar en novembre et décembre 2022.

4.3 Besoin en Fonds de Roulement

Le besoin en fonds de roulement est composé des éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Déc. 2021	Juin 2022	Variation	Neutralisation des éléments sans effet de trésorerie	Éléments du tableau des flux de trésorerie
Stocks	9	11	2	1	1
Clients	697	859	161	11	150
Autres actifs courants	256	288	32	(4)	36
Actifs courants	962	1 157	195	8	187
Fournisseurs	441	467	26	(19)	45
Autres passifs courants	559	593	34	43	(9)
Passifs courants	1 000	1 060	60	24	36
Besoin en fonds de roulement	(38)	97	135	(17)	151

4.4 Actifs et passifs sur contrats

Les actifs et passifs sur contrats sont composés des éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Déc. 2021	Juin 2022	Variation	Neutralisation des éléments sans effet de trésorerie	Eléments du tableau des flux de trésorerie
Avances aux propriétaires hôteliers	289	307	18	13	5
Actifs sur contrats	289	307	18	13	5
Produits constatés d'avance	182	252	70	(35)	105
Passifs sur contrats	182	252	70	(35)	105
Passifs sur programme de fidélité	180	234	54	36	18
Actifs et passifs sur contrats, net	(73)	(179)	(106)	12	(118)

L'augmentation des passifs sur contrats de la période s'explique principalement par les avances reçues par Accor dans le cadre du contrat de gestion de résidences hôtelières pour la Coupe du Monde de football organisée au Qatar en novembre et décembre 2022.

4.5 Charges et avantages au personnel

4.5.1 Engagements de retraites et assimilés

Principes comptables

Le montant de l'engagement au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme est calculé en projetant sur un semestre l'engagement au 31 décembre de l'exercice précédent, compte tenu des prestations versées et des mouvements sur les actifs de couverture. Au 30 juin, les hypothèses actuarielles entrant dans le calcul des engagements pour avantages du personnel sont actualisées en cas de variation significative au cours de la période.

Compte tenu de l'évolution des taux d'intérêts sur les marchés au cours du premier semestre 2022, le Groupe a procédé à la mise à jour des hypothèses de taux pour le calcul de ses engagements de retraite. Cette mise à jour s'est traduite par une baisse de ses engagements de retraite d'un montant de 6 millions d'euros constatée en autres éléments du résultat global.

Les principaux taux d'actualisation retenus sont les suivants :

	Taux d'actualisation	
	Déc. 2021	Juin 2022
France	0,9% - 2%	2% - 3,2%
Suisse	0,3%	2,3%
Canada	2,8% - 3,0%	5,0%

4.5.2 Paiements fondés sur des actions

Sur le semestre, les charges de personnel incluent 22 millions d'euros au titre des paiements en actions.

Nouveau plan

Le 7 avril 2022, le Groupe a octroyé à certains de ses salariés et dirigeants 1 437 634 actions de performance avec une période d'acquisition de trois ans. A cette date, la juste valeur de l'action attribuée s'élève à 24,88 euros, sur la base d'un cours de l'action à 27,29 euros ajusté à la baisse pour tenir compte des dividendes non perçus sur la période d'acquisition des droits et de la probabilité d'atteinte des conditions de marché.

L'attribution définitive de ce plan est fonction de la présence des bénéficiaires jusqu'à l'issue de la période d'acquisition et de la réalisation des critères de performance suivants :

- Conditions hors marché (pondération de 80%) : niveau d'atteinte de l'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) (40%) et du Free Cash-Flows récurrent (20%) du Groupe par rapport au budget sur les exercices 2022 à 2024 et des objectifs de réduction de l'empreinte carbone par rapport à 2019 à fin 2024 (20%).
- Condition de marché (pondération de 20%) liée à l'évolution du Total Shareholder Return (TSR) de l'action Accor au regard de l'évolution d'un indice de référence synthétique composé de groupes hôteliers européens et internationaux.

La juste valeur globale de ce plan s'élève à 36 millions d'euros et sera comptabilisée de façon linéaire sur la période d'acquisition des droits en charges de personnel en contrepartie des capitaux propres. La charge comptabilisée à ce titre, sur le semestre, s'élève à 3 millions d'euros.

Note 5. Participations mises en équivalence

5.1 Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence

Les principales contributions des sociétés mises en équivalence s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	1er semestre 2021	1er semestre 2022
AccorInvest	(172)	(29)
Autres	(36)	(1)
Entreprises associées	(208)	(30)
Co-entreprises	(5)	3
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	(213)	(27)

5.2 Valeur des titres mis en équivalence

Variation des titres mis en équivalence (m€)



Les autres variations comprennent une augmentation de capital du fonds d'investissement Kasada pour 12 millions d'euros.

Note 6. Données opérationnelles non courantes

<i>(en millions d'euros)</i>	1er semestre 2021	1er semestre 2022
Dépréciation d'actifs	(23)	1
Charges de restructuration	(17)	(26)
Plus ou moins-values de cession	645	51
Autres produits et charges non récurrents	(20)	(1)
Produits et charges non courants	585	25

Sur le premier semestre 2022, les produits et charges non courants comprennent principalement un produit de 53 millions d'euros lié à la cession de ResDiary (voir Note 3.1.2) et des charges de restructuration pour (26) millions d'euros.

Sur la période comparative, une plus-value de cession de 649 millions d'euros avait été constatée dans le cadre de la cession partielle des titres de Huazhu Group Ltd.

Note 7. Immobilisations incorporelles et corporelles

7.1 Immobilisations incorporelles

La variation des immobilisations incorporelles sur la période est la suivante :

(en millions d'euros)	Ecarts d'acquisition	Marques	Contrats	Licences, logiciels	Autres	Total
Valeur brute						
Solde au 1er janvier 2022 (*)	2 645	2 264	1 402	365	254	6 930
Regroupements d'entreprises	2	3	-	-	-	6
Augmentations	-	-	-	10	24	34
Cessions	(18)	-	-	(18)	(2)	(38)
Ecarts de conversion	102	91	60	2	-	255
Autres	-	-	(39)	17	(21)	(42)
Solde au 30 juin 2022	2 730	2 358	1 423	377	256	7 144
Amortissements et pertes de valeur						
Solde au 1er janvier 2022	(592)	(321)	(486)	(275)	(91)	(1 764)
Amortissements	-	-	(13)	(23)	(16)	(53)
Pertes de valeur	-	-	(1)	-	-	(1)
Cessions	-	-	-	13	1	13
Ecarts de conversion	(8)	(13)	(23)	(2)	-	(46)
Autres	-	(1)	39	1	-	40
Solde au 30 juin 2022	(600)	(335)	(483)	(287)	(106)	(1 810)
Valeur nette						
Solde au 1er janvier 2022 (*)	2 053	1 943	917	89	163	5 166
Solde au 30 juin 2022	2 130	2 024	939	91	150	5 334

(*) Montants retraités dans le cadre de l'allocation provisoire du prix d'acquisition des activités Lifestyle de Ennismore Holdings Limited acquises en 2021.

Écarts d'acquisition

Au 30 juin 2022, les écarts d'acquisition se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	Déc. 2021 (*)	Variation de périmètre	Ecart de conv. & Autres	Juin 2022
Management & Franchise				
Europe du Nord	165	-	0	166
Europe du Sud	170	-	-	170
Inde, Moyen-Orient, Afrique et Turquie	285	2	21	307
Asie du Sud Est	288	-	22	309
Grande Chine	79	-	2	80
Pacifique	93	-	3	97
Amérique du Nord, Centrale et Caraïbes	246	-	18	264
Amérique du Sud	66	-	11	77
Actifs hôteliers & autres	279	(18)	6	266
Lifestyle	383	-	11	394
Valeur nette comptable	2 053	(16)	93	2 130

(*) Montants retraités dans le cadre de l'allocation provisoire du prix d'acquisition des activités Lifestyle de Ennismore Holdings Limited acquises en 2021.

Sur le premier semestre 2022, le Groupe a réalisé, de façon provisoire, l'allocation du prix d'acquisition des activités Lifestyle de Ennismore Holding Ltd acquises le 1^{er} octobre 2021. L'écart d'acquisition, déterminé selon la méthode du goodwill partiel, s'élève à 114 millions d'euros. Il est calculé par différence entre :

- D'une part, le prix d'acquisition de 218 millions d'euros, correspondant à la juste valeur des intérêts dans les activités Lifestyle d'Accor remis à EHL, et les intérêts minoritaires évalués à leur quote-part dans l'actif net pour 51 millions d'euros, et
- D'autre part, la situation nette acquise d'un montant de 155 millions d'euros. Cette dernière comprend principalement des marques valorisées à 105 millions d'euros, des contrats de gestion conclus avec les propriétaires hôteliers pour 96 millions d'euros et des impôts différés passifs pour 51 millions d'euros.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 *Regroupements d'entreprises*, les valeurs issues de l'allocation préliminaire du prix d'acquisition ont été reflétées dans l'état de la situation financière retraité au 31 décembre 2021. L'impact de ces allocations de prix sur les amortissements et leur effet d'impôt dans le compte de résultat consolidé de l'exercice 2021 n'est pas significatif. Le compte de résultat, l'état du résultat global et le tableau des flux de trésorerie consolidé n'ont donc pas été retraités de ces allocations de prix.

Par ailleurs, la cession de ResDiary (voir Note 3.1.2) a conduit à une décomptabilisation de l'écart d'acquisition correspondant pour 18 millions d'euros.

7.2 Immobilisations corporelles et droits d'utilisation

Les immobilisations corporelles et droits d'utilisation se décomposent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Terrains, constructions	Agencements	Matériels, mobilier	Immo. en cours	Droits d'utilisation	Total
Valeur brute						
Solde au 1er janvier 2022	281	195	150	20	554	1 199
Regroupements d'entreprises	-	0	0	0	38	38
Augmentations	0	1	4	3	23	31
Cessions	(0)	(0)	(1)	-	(36)	(37)
Ecart de conversion	10	5	2	2	16	36
Autres	(1)	(11)	(1)	0	(4)	(17)
Solde au 30 juin 2022	291	189	154	25	591	1 250
Amortissements et pertes de valeur						
Solde au 1er janvier 2022	(172)	(152)	(88)	(4)	(236)	(652)
Amortissements	(3)	(6)	(5)	-	(40)	(53)
Pertes de valeur	-	-	-	-	-	-
Cessions	0	0	1	-	32	33
Ecart de conversion	(7)	(4)	(2)	(0)	(6)	(19)
Autres	5	14	(2)	-	3	19
Solde au 30 Juin 2022	(177)	(148)	(96)	(4)	(247)	(672)
Valeur nette						
Solde au 1er janvier 2022	109	43	62	16	318	548
Solde au 30 Juin 2022	114	41	58	21	344	579

7.3 Tests de dépréciation

Conformément aux dispositions d'IAS 36 *Dépréciation d'actifs*, Accor doit apprécier à chaque date d'arrêté des comptes s'il existe un indice qu'un actif peut avoir subi une perte de valeur et, si tel est le cas, estimer la valeur recouvrable de cet actif.

Au 30 juin 2022, les projections du Groupe ont été mises à jour pour tenir compte du budget révisé de l'exercice 2022 et des tendances de « RevPAR » (revenu par chambre disponible) par géographie. Ces projections sont basées sur un scénario central prévoyant un retour à un niveau de « RevPAR » équivalent à celui de 2019 en 2023, soit un an plus tôt par rapport à celles utilisées lors des tests de dépréciation menés sur l'exercice 2021. Cette hypothèse centrale de sortie de crise est cohérente avec les données externes disponibles à la date d'arrêté des comptes consolidés semestriels.

L'effet combiné de l'accélération de la reprise et de l'augmentation des taux d'actualisation sur la période n'a pas révélé d'indices nécessitant la conduite de tests de dépréciation. En outre, les tests réalisés à fin 2021 faisaient apparaître, pour chacune des UGTs et des groupes d'UGTs, des valeurs recouvrables sensiblement supérieures à leur valeur comptable. Sur cette base, au 30 juin 2022, les UGTs et groupes d'UGTs auxquels sont attachés les écarts d'acquisition ainsi que les marques n'ont pas fait l'objet de tests de dépréciation.

Accor a également procédé à une revue de ses contrats de gestion hôtelière et de ses participations mises en équivalence. Le Groupe a réalisé des tests, au cas par cas, lorsque cette analyse avait mis en évidence un indice de perte de valeur ou un indice montrant qu'une perte de valeur antérieurement comptabilisée était susceptible de ne plus exister.

Ainsi, sur le semestre, Accor a constaté une reprise nette de pertes de 1 million d'euros sur ses contrats de gestion hôtelière, présentée en produits et charges non courants dans le compte de résultat consolidé de la période (voir Note 6).

Note 8. Provisions

Sur le premier semestre 2022, la variation des provisions s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Déc. 2021	Dotation de la période	Reprise		Ecart de conversion et autres	Juin 2022
			avec utilisation	sans utilisation		
Litiges et autres risques	269	14	(17)	(8)	10	268
Restructurations	75	24	(17)	(3)	1	80
Provisions	344	38	(35)	(11)	11	348
• Dont non courantes	63	0	(0)	(0)	2	64
• Dont courantes	282	38	(35)	(11)	9	284

Au 30 juin 2022, les provisions s'élèvent à 348 millions d'euros et comprennent essentiellement une provision couvrant les risques liés aux garanties données dans le cadre de la cession d'AccorInvest pour 109 millions d'euros ainsi qu'une provision de 53 millions d'euros dans le cadre du contentieux précompte (voir Note 12.2).

Note 9. Financement et instruments financiers

9.1 Résultat financier

Le résultat financier s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	1er semestre 2021	1er semestre 2022
Intérêts des emprunts obligataires et bancaires	(40)	(40)
Intérêts sur prêts et placements	1	(5)
Intérêts sur dette de loyers	(5)	(4)
Coût de l'endettement financier net	(45)	(50)
Autres produits et charges financiers	(8)	17
Résultat financier	(53)	(32)

Les autres produits et charges financiers de 17 millions d'euros comprennent principalement des gains de change pour 15 millions d'euros.

9.2 Dette financière nette

9.2.1 Décomposition de la dette nette

Au 30 juin 2022, la dette financière nette s'établit à 2 025 millions d'euros et s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Déc. 2021			Juin 2022		
	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Emprunts obligataires	238	2 343	2 581	31	2 353	2 384
Billets de trésorerie (NEU CP)	302	-	302	264	-	264
Découverts bancaires	8	-	8	19	-	19
Autres dettes bancaires	4	61	65	4	63	66
Dette obligataire et bancaire	551	2 404	2 955	318	2 415	2 733
Autres dettes financières	51	167	218	37	170	206
Instruments dérivés passifs	29	-	29	35	-	35
Dette financière brute	630	2 572	3 202	389	2 585	2 974
Dette de loyers	90	263	353	89	291	380
Dette financière totale	720	2 835	3 555	478	2 876	3 354
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 666	-	1 666	1 298	-	1 298
Autres actifs financiers courants	37	-	37	23	-	23
Instruments dérivés actifs	8	-	8	9	-	9
Actifs financiers	1 711	-	1 711	1 330	-	1 330
Dette financière nette	(991)	2 835	1 844	(852)	2 876	2 025

Sur le premier semestre 2022, la variation des dettes financières se décompose comme suit :

(en millions d'euros)	Déc. 2021	Flux de trésor.	Autres variations					Reclass. IFRS 5	Juin 2022
			Périmètre	Ecart de conversion	Juste valeur	Autres			
Emprunts obligataires	2 581	(208)	-	4	-	7	0	2 384	
Billets de trésorerie (NEU CP)	302	(37)	-	-	-	0	-	264	
Dettes bancaires	73	(6)	0	11	-	4	3	85	
Autres dettes financières	218	(16)	1	3	-	(0)	-	206	
Instruments dérivés passifs	29	-	-	-	(23)	16	13	35	
Dettes financières brutes	3 202	(267)	1	18	(23)	27	16	2 974	
Dettes de loyers	353	(40)	38	11	-	18	-	380	
Dettes financières totales	3 555	(307)	39	29	(23)	45	16	3 354	

Sur le semestre, Accor a procédé au remboursement de deux emprunts obligataires :

- L'emprunt obligataire de 60 millions d'euros émis en décembre 2014 et arrivé à échéance en février,
- L'emprunt obligataire de 150 millions de francs suisse, émis en juin 2014 et arrivé à échéance en juin.

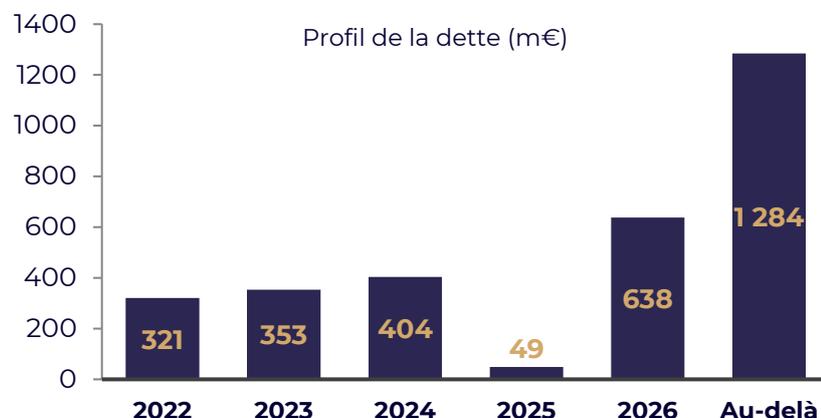
Accor dispose d'un programme de financement à court terme sous forme de titres négociables (NEU CP) plafonné à 500 millions d'euros. Au 30 juin 2022, ce programme est utilisé à hauteur de 264 millions d'euros, en baisse de 37 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2021.

Le Groupe dispose également d'une ligne de crédit bancaire non utilisée pour un montant de 1 200 millions d'euros à échéance juin 2025 (pour 1 114 millions d'euros) et juin 2024 (pour 86 millions d'euros). La ligne de 560 millions d'euros, négociée en mai 2020, est arrivée à échéance en mai 2022.

9.2.2 Profil de la dette

Le profil de la dette obligataire et bancaire (correspondant aux échéances contractuelles non actualisées) est un des indicateurs permettant d'apprécier la position de liquidité du Groupe.

Au 30 juin 2022, il se décompose comme suit :



9.3 Actifs financiers non-courants

<i>(en millions d'euros)</i>	Déc. 2021	Juin 2022
Prêts à long terme	23	27
Dépôts et cautionnements	24	27
Actifs financiers évalués au coût amorti	47	53
Titres de participation non consolidés	410	606
Autres actifs financiers non courants	138	149
Actifs financiers évalués à la juste valeur	549	755
Total	595	809

La variation des titres non consolidés comprend principalement l'acquisition d'une participation de 4,92% dans Reef Technology Inc. pour 152 millions d'euros (voir Note 3.1.2) et la variation de juste valeur des titres de Huazhu Group Ltd pour 26 millions d'euros, constatée en autres éléments du résultat global.

Les autres actifs financiers non courants sont principalement composés d'investissements en obligations convertibles en actions (41 millions d'euros), de parts détenues dans des fonds d'investissement (59 millions d'euros) et du complément de prix sur la cession du portefeuille d'actifs hôteliers Lifestyle à KNSA Hôtels France (49 millions d'euros). La variation de juste valeur de la période d'un montant de 10 millions d'euros a été constatée en produits financiers.

9.4 Instruments financiers

9.4.1 Ventilation des actifs et passifs financiers

(en millions d'euros)	Ventilation par classe d'instruments				Déc. 2021
	Au coût amorti	Juste valeur par capitaux propres	Juste valeur par résultat	Dérivés qualifiés en couverture	
Prêts à long terme	23	-	-	-	23
Dépôts et cautionnements	24	-	-	-	24
Titres de participation non consolidés	-	410	-	-	410
Autres actifs financiers non courants	-	-	138	-	138
Créances clients	697	-	-	-	697
Trésorerie et équivalents	1 526	-	139	-	1 666
Autres actifs financiers courants	37	-	-	-	37
Instruments dérivés actifs	-	-	8	-	8
Actifs financiers	2 307	410	286	-	3 004
Emprunts obligataires	2 581	-	-	-	2 581
Billets de trésorerie (NEU CP)	302	-	-	-	302
Dettes bancaires	73	-	-	-	73
Autres dettes financières	218	-	-	-	218
Dettes fournisseurs	441	-	-	-	441
Instruments dérivés passifs	-	-	4	25	29
Passifs financiers	3 615	-	4	25	3 643

(en millions d'euros)	Ventilation par classe d'instruments				Juin 2022
	Au coût amorti	Juste valeur par capitaux propres	Juste valeur par résultat	Dérivés qualifiés en couverture	
Prêts à long terme	27	-	-	-	27
Dépôts et cautionnements	27	-	-	-	27
Titres de participation non consolidés	-	606	-	-	606
Autres actifs financiers non courants	-	-	149	-	149
Créances clients	859	-	-	-	859
Trésorerie et équivalents	1 191	-	107	-	1 298
Autres actifs financiers courants	23	-	-	-	23
Instruments dérivés actifs	-	-	9	-	9
Actifs financiers	2 126	606	265	-	2 997
Emprunts obligataires	2 384	-	-	-	2 384
Billets de trésorerie (NEU CP)	264	-	-	-	264
Dettes bancaires	85	-	-	-	85
Autres dettes financières	206	-	-	-	206
Dettes fournisseurs	467	-	-	-	467
Instruments dérivés passifs	-	-	4	31	35
Passifs financiers	3 406	-	4	31	3 442

9.4.2 Hiérarchie de juste valeur

<i>(en millions d'euros)</i>	Déc. 2021	Hiérarchie		
	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Titres de participation non consolidés	410	33	-	377
Autres actifs financiers non courants	138	-	-	138
OPCVM	139	139	-	-
Instruments dérivés actifs	8	-	8	-
Actifs	696	172	8	516
Instruments dérivés passifs	29	-	29	-
Passifs	29	-	29	-

<i>(en millions d'euros)</i>	Juin 2022	Hiérarchie		
	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Titres de participation non consolidés	606	418	-	188
Autres actifs financiers non courants	149	-	-	149
OPCVM	107	107	-	-
Instruments dérivés actifs	9	-	9	-
Actifs	871	525	9	337
Instruments dérivés passifs	35	-	35	-
Passifs	35	-	35	-

Note 10. Impôts sur les bénéfices

Principes comptables

Dans les comptes intermédiaires, la charge d'impôt est calculée, pour chaque juridiction fiscale dans laquelle le groupe opère, en appliquant au résultat net avant « impôts sur le résultat » et « produits et charges non courants » le taux effectif d'imposition attendu pour l'exercice.

Les effets d'impôt liés aux « produits et charges non courants » sont comptabilisés sur la période où ces événements non récurrents interviennent et ne sont pas pris en compte dans le calcul du taux effectif de l'exercice.

<i>(en millions d'euros)</i>	1er semestre 2021	1er semestre 2022
Impôts courants	1	(30)
Impôts différés	2	5
Impôts sur les résultats	3	(25)

Sur le semestre, le Groupe a reconnu une charge d'impôt sur les résultats de (25) millions d'euros.

La charge d'impôt courant de (30) millions d'euros comprend principalement :

- Des charges d'impôt pour (37) millions d'euros principalement au Canada et en Egypte,
- Des reprises de provisions pour risques fiscaux pour 7 millions d'euros.

Sur la période comparative, le produit d'impôt courant de 1 million d'euros reflétait une charge d'impôt de (6) millions d'euros compensée par une reprise de provisions pour risques fiscaux de 8 millions d'euros.

Note 11. Capitaux propres

11.1 Capitaux propres

11.1.1 Actionnariat

Au 30 juin 2022, la société Jin Jiang est le premier actionnaire du Groupe avec une participation de 12,9% du capital, correspondant à 16,9% des droits de vote. Les sociétés Qatar Investment Authority (QIA) et Kingdom Holding Company (KHC), entrées au capital en juillet 2016 dans le cadre de l'acquisition du Groupe FRHI, en détiennent respectivement 11,2% et 6,3% au 30 juin 2022, représentant 17,2% et 9,6% des droits de vote. La société Harris Associates détient 7,5% du capital de la Société au 30 juin 2022, correspondant à 5,8% des droits de vote. Enfin, Huazhu Group Ltd détient 3,9% du capital d'Accor SA et 3,0% des droits de vote.

11.1.2 Evolution du capital

L'évolution du nombre d'actions en circulation sur le premier semestre 2022 est la suivante :

<i>(en nombre de titres)</i>	2022
Actions émises au 1 janvier 2022	261 856 268
Livraison d'actions de performance	1 139 946
Actions émises au 30 juin 2022	262 996 214

11.1.3 Distribution de dividendes

Aucun dividende n'a été versé sur la période.

11.1.4 Titres subordonnés à durée indéterminée

Sur le premier semestre 2022, la rémunération des porteurs s'est élevée à 35 millions d'euros et est analysée comme une distribution de profits, venant directement en déduction des capitaux propres.

11.1.5 Réserves

Les éléments comptabilisés directement en capitaux propres part du Groupe sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Déc. 2021 (*)	Variation	Juin 2022
Ecarts de conversion	(229)	192	(37)
Réserves de juste valeur des instruments financiers	(250)	79	(170)
· <i>dont titres non consolidés</i>	(227)	26	(201)
· <i>dont instruments dérivés</i>	(23)	53	30
Variation des écarts actuariels	(97)	6	(90)
Paiements fondés sur des actions	339	22	361
Autres réserves et résultat	2 058	(9)	2 049
Réserves - part du Groupe	1 822	291	2 113

(*) Montants retraités dans le cadre de l'allocation provisoire du prix d'acquisition des activités Lifestyle de Ennismore Holdings Limited acquises en 2021 (voir Note 7.1).

11.2 Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires se décomposent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Déc. 2021 (*)	Variation	Juin 2022
Ennismore	253	14	267
Rixos Hotels & Resorts	17	5	21
Orient Express	16	(16)	-
Autres intérêts minoritaires	29	(4)	25
Intérêts minoritaires	315	(1)	313

(*) Montants retraités dans le cadre de l'allocation provisoire du prix d'acquisition des activités Lifestyle de Ennismore Holdings Limited acquises en 2021 (voir Note 7.1).

La variation de la période s'explique principalement par le reclassement des intérêts minoritaires dans Orient Express en Capitaux propres – part Groupe suite à l'acquisition de la tranche résiduelle de 50% en juin 2022 (voir Note 3.1.3).

Note 12. Eléments non comptabilisés et parties liées

12.1 Litiges, actifs et passifs éventuels

Contentieux précompte

Le 12 mai 2022, la Cour de Justice de l'Union Européenne (« CJUE ») a jugé que le précompte était contraire à la directive européenne mère-filiale. Cette décision devrait contraindre le Conseil d'Etat à rejeter le pourvoi de l'administration fiscale. Si cette position devait se confirmer, le groupe Accor n'aurait pas à rembourser l'intégralité des 307 millions d'euros initialement perçus au titre du précompte acquitté sur la période 1999-2004 et des intérêts de retard. Bien que cette décision soit favorable au Groupe, la provision de 53 millions d'euros est maintenue tant que la décision du Conseil d'Etat n'est pas définitive.

Contrôle fiscal

Dans le cadre du contrôle fiscal portant sur les exercices 2016 à 2018, une procédure d'interlocution départementale s'est tenue le 19 mai 2022 au cours de laquelle la société Accor SA a eu l'occasion de faire valoir ses arguments. La Société reste dans l'attente d'un retour formel de l'administration fiscale. Le Groupe a maintenu sa provision pour risques fiscaux d'un montant de 2 millions d'euros, correspondant à son exposition nette, après imputation de crédits d'impôt mécénat et de déficits reportables.

12.2 Evènements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes consolidés semestriels.

12.3 Informations sur les parties liées

Le 28 juin 2022, Accor a conclu un nouveau partenariat avec SASP Paris Saint Germain Football, dont le propriétaire est Qatar Sport Investment (QSI), filiale de QIA, en vue de devenir un des sponsors officiels du Paris-Saint-Germain pour quatre années à partir de la saison 2022/2023. Dans le cadre de ce nouveau partenariat, ALL-Accor Live Limitless apparaîtra désormais sur la manche du maillot d'entraînement du PSG. Cette collaboration a pour objectif de promouvoir le programme de fidélité lifestyle ALL-Accor Live Limitless en s'appuyant sur le rayonnement international du Paris Saint-Germain et d'offrir des expériences uniques et privilégiées aux membres du programme de fidélité ALL, durant quatre saisons jusqu'en 2026.

Les autres opérations réalisées sur le premier semestre 2022 sont d'une nature similaire aux transactions avec les parties liées réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

La société AccorInvest, comptabilisée par mise en équivalence, est le principal client du Groupe. Sur le premier semestre, le chiffre d'affaires réalisé avec AccorInvest représente 8% du chiffre d'affaires consolidé. Au 30 juin 2022, le montant des créances brutes avec AccorInvest s'élève à 214 millions d'euros dans l'état de la situation financière consolidée du Groupe.